



La filière du chanvre bien-être organise un colloque à l'Assemblée Nationale

Jeudi 13 avril, l'équipe du Syndicat Professionnel du Chanvre a participé au Colloque sur le Cannabis Thérapeutique & CBD, organisé par le député Ludovic MENDES à l'Assemblée Nationale.

Ce colloque intervient cinq ans après le **premier colloque organisé par le SPC dans cette même salle Colbert.**

**Concernant le CBD**, ce colloque était l'occasion de faire un bilan des 5 dernières années écoulées concernant la réglementation française entourant le CBD et de mettre l'accent sur les difficultés et les barrières que subissent les professionnels de la filière du chanvre bien-être en France.

Cet évènement a également permis d'afficher la cohésion entre le Syndicat Professionnel du Chanvre, l' Association Française des Producteurs de Cannabinoïdes, l'Union des Professionnels du CBD - UPCBD et l'EIHA sur les problématiques suivantes :

- la problématique de l'ouverture variétale pour le chanvre à actifs en France
- le besoin d'augmentation des taux limites de THC pour la culture en champ et les produits finis
- la nécessité de certification bio pour les produits CBD

Mais aussi sur :

- les contrôles THC pour les automobilistes consommateurs de CBD
- la nécessité d'une catégorisation claire des produits CBD, notamment des fleurs brutes.

L'association européenne du Chanvre - EIHA a également participé à cette discussion pour présenter :

- la réglementation européenne
- la réglementation Novel Food
- les avantages du full spectrum VS isolat
- les avantages d'une production française

Pour plus de renseignements concernant ce colloque, vous pouvez contacter :

Gwenaëlle DUBOIS

[reseau@syndicatduchanvre.fr](mailto:reseau@syndicatduchanvre.fr)

07 63 87 81 23